

Charte du Réseau des Maisons du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

V 15 mars 2013

Cette charte a pour objectif de définir le tronc commun à tous les sites du réseau « Maisons du PNR des Pyrénées Ariégeoises », qui constituent un réseau actif.

1/ Des valeurs et objectifs partagés

Le Réseau des Maisons est un outil de développement global qui fait lien entre les acteurs, les clientèles et les habitants, qui doit donner sens autour de thématiques partagées et d'une identité vivante reliant les patrimoines et savoir-faire passés, présents et à venir. Il s'agit d'une démarche qui doit agir en profondeur, qui doit donner à voir et comprendre ce que nous sommes, nous acteurs du territoire. Les Pyrénées Ariégeoises portent une identité spécifique ancrée dans la vérité, la réalité des pratiques qui nous constitue et doit mieux se révéler à travers ce réseau.

Ce réseau a donc pour mission première de fabriquer avec les habitants, une dynamique d'appropriation, de communication et de rayonnement des qualités des territoires du Parc. Les Maisons doivent jouer un rôle d'*animation* autour de l'identité, des identités ; animer c'est une situation participative, formatrice, créative, initiatique qui permet d'appréhender les patrimoines d'une manière originale, au-delà d'une simple approche consumériste, dans et hors les murs.

Les Maisons sont porteuses d'une éthique et d'une pratique du développement durable, dans cette optique elles jouent un rôle de sensibilisation et de mobilisation des acteurs pour mettre en valeur et assembler les complémentarités des identités, des patrimoines, des sites et des actions.

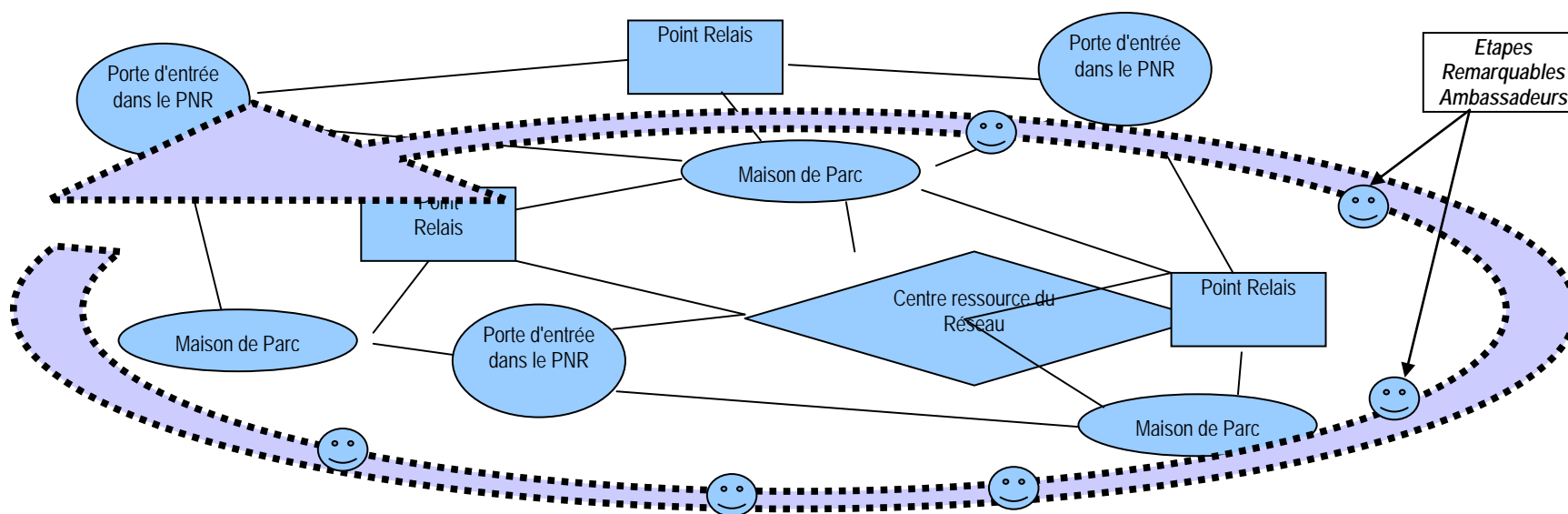
Elles constituent des lieux ressource, de recherche, d'expérimentation, de réflexion, d'expression des pratiques et de rapprochement entre acteurs et publics. Elles peuvent permettre de promouvoir des patrimoines oubliés, endormis, des savoir-faire nouveaux, méconnus, dans une optique prospective. Le réseau des Maisons doit ainsi amener à travers ses ressources humaines à anticiper des évolutions. Il doit aussi permettre de consolider, valoriser, développer les compétences et l'emploi ce qui implique un travail de stabilisation et d'intégration de ressources existantes ou à créer. Il contribue en cela à l'ancrage économique des acteurs. Ce qui suppose une démarche sincère d'engagements réciproques entre acteurs, décideurs, institutions, collectivités... parties prenantes du PNR, il peut faire évoluer les regards que nous portons les uns sur les autres.

Les Maisons doivent être largement ouvertes dans le temps et dans l'espace, dans une logique de rayonnement permanent. Elles doivent constituer des espaces chaleureux, ayant une âme et où l'habitant comme le visiteur se sent légitime. Au-delà de donner à consommer, cette démarche doit constituer un apprentissage qui nous amène plus loin dans notre compétence d'accueil. Elle peut s'appuyer sur des dynamiques relationnelles déjà en cours entre acteurs et elle préfère le jeu des complémentarités au jeu de la concurrence.

2/ Un fonctionnement en « Réseau »

Une organisation en itinérance, en maillage territorial

Le Réseau des Maisons du Parc des Pyrénées Ariégeoises est constitué par un ensemble de « *Portes d'entrées, Points relais, Maisons thématiques, Étapes remarquables, Ambassadeurs...* » qui donne de la substance au PNR, qui doit donner un cadre plus large, plus global que la propre localisation de chacun. Ce réseau se structurera à partir de l'existant en s'appuyant sur le Réseau Tourisme Ariège-Pyrénées, le schéma départemental de développement touristique, les structures thématiques, les sites et Grands sites, mais aussi les mairies, les hébergeurs, restaurateurs, producteurs, artisans, associations... relais et ressources.



Le Réseau des Maisons du Parc est trait d'union et doit rendre visible chacun dans un essaimage cohérent, il amène à faire circuler, à circuler

Une signalétique, un langage spécifique et commun, une pratique fondée sur l'animation de l'identité PNR des Pyrénées Ariégeoises

Les Maisons doivent être accueillantes, carrefours remarquables donnant envie d'aller plus loin. Elles s'inscrivent comme moteurs d'une itinérance éclairée sur le territoire PNR et au-delà. Dans cette itinérance on doit retrouver en permanence un écho en matière de communication à travers des choix d'information fondés sur l'éthique, les valeurs et les actions identitaires du Parc. Des portes d'entrée aux sites de pratique en passant par les maisons, les formes de communication – panneaux, présentoirs, cartes, flashcodes, tags, oriflammes, objets emblématiques... interpellent de manière originale et jalonnent l'itinérance et les accueils. L'information du PNR doit être relayée par le réseau, l'utilisation des TIC et la stratégie et les outils départementaux et régionaux.

Mais au-delà de l'information, de la vitrine, il s'agit de développer des outils d'animation fondés sur la mise en relation des acteurs autour d'une identité Parc qui se vit plus qu'elle ne se définit. Cette identité se caractérise à la fois par la forme de la relation : participative, active, considérant l'habitant et le visiteur comme un partenaire acteur de son appartenance ou/et de son temps libre, et par la labellisation d'animations, de produits, de services marqués/typés Parc.

Cette posture caractérisée par une valorisation des pratiques et par l'animation de la relation suppose que les *accueillants* soient formés à la diffusion d'un conseil qualifié et à la médiation entre publics et patrimoines. Elle nécessitera au minimum l'intégration d'un langage commun sur l'essentiel des valeurs et pratiques de la démarche PNR des Pyrénées Ariégeoises, de type: « *le PNR qu'es aquo* » en 10 points (zone, réseau, à quoi ça sert, les domaines concernés par le Parc...), PNR qu'est ce qu'on y fait (les animations, les événements typés PNR), le patrimoine du PNR (bâti, naturel, vivant...), les produits du PNR (valoriser les producteurs, où on les trouve...).

Une Maison ressource, recherche, formation, innovation, publications et communications

A Montels ou à partir de Montels une « démarche qualité » est animée pour fédérer les acteurs, pour faciliter l'évaluation, accompagner la qualification des acteurs, promouvoir la recherche et l'innovation. Elle tient compte des démarches qualité engagées par les structures (ex. Qualité Tourisme pour les OT) et doit permettre de savoir comment élus, techniciens et organisation du Parc évoluent, progressent...

Cette dimension ressource de Montels s'appuie sur les experts du Réseau des Maisons, sur les techniciens du Syndicat mixte, sur le Conseil scientifique et les Amis du Parc. Elle contribue à la fois à la création des outils de diffusion – Programmes, fiches techniques, outils pédagogiques...- à l'observation des pratiques en lien avec les observatoires existants – celui de l'ADT notamment- et à la capitalisation des expériences.

Montels comme Maison ressource du réseau ne constitue pas un espace centralisateur -même s'il peut être un espace porteur de l'exemplarité du réseau-, mais plutôt un outil de valorisation et de diffusion des pratiques et expérimentations. La circulation des ressources est essentielle pour mettre en évidence comment on « agit Parc » (individuellement ou au travers des organisations collectives) et pour mettre en avant les acteurs en agissant Parc.

Une « Plateforme d'engagement » des acteurs du Réseau Maisons du Parc

Pré-requis : adhérer aux Chartes et à une démarche de coopération et de progrès

Les acteurs se positionnent dans le Réseau des Maisons du Parc en adhérant à la Charte du PNR et à la Charte du Réseau des Maisons du Parc caractérisée par des valeurs et des objectifs partagés.

Ils s'engagent à travers un acte contractuel - convention de structuration- à mettre en œuvre des fonctions traduites en actions concrètes auprès de publics ciblés, à participer à la dynamique de réseau, à faire évoluer et à évaluer leurs pratiques avec l'appui du SM PNR et des autres partenaires concernés (ADT09 ; collectivités...).

Cette charte constitue un cadre pluriannuel qui pose dans la durée un positionnement, une éthique et un engagement collectif. Elle renvoie à la convention de site « Maison du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises » et au contrat d'objectifs, qui engagent spécifiquement chaque site dans une relation partenariale avec le SMPNR. Cette nouvelle pratique « Maison de Parc » doit constituer une démarche de progrès pour le site et d'autre part sur un soutien amené par le Syndicat mixte du Parc.

Le SM PNR met en place un dispositif de formation et d'échange de savoirs à destination des sites. Le responsable du site s'engage à suivre ou à faire suivre par le personnel concerné, les formations proposées, à apporter son concours dans une démarche de valorisation des compétences et des pratiques. Des processus d'évaluation – satisfactions, pratiques des clientèles et usagers, formes d'animation, d'information...-pourront être mis en œuvre avec le concours des responsables de site.

Être au plus proche de la population : être ouvert, accueillir et relayer

D'abord mobiliser les publics locaux. En priorité les maisons de parc doivent être au plus proche de la population. Pour cela elles animent un travail d'ouverture et de relais vers d'autres structures, acteurs-relais ou acteurs-cibles : mairies, établissements scolaires, producteurs, entrepreneurs, artisans, structures de loisirs, associations culturelles- éducatives- cynégétiques- halieutiques-... -, habitants- ambassadeurs ...

Démontrer que le PNR apporte une « plus-value » : informer, sensibiliser, mobiliser les habitants à travers du participatif, de la rencontre, en faisant agir autour de sujets concrets puisés dans la vie quotidienne: de la gestion des repas dans les cantines scolaires aux aménagements des villages, en passant par la diffusion des savoir-faire liés à la construction, aux jardins et vergers, aux pratiques de montagne..., des produits, de la connaissance des patrimoines...

Rechercher en priorité le développement de la qualité d'accueil et des pratiques par la création d'un réseau local, qui échange, qui recherche, qui participe et construit son PNR : pour que les acteurs aiment ouvrir leur territoire ils doivent participer à sa construction.

Animer et promouvoir une action « typée Parc »

C'est-à-dire correspondant à la Charte ou à l'éthique Parc tant dans l'objet que dans la façon de le faire/durable. Les manifestations, produits et services marqués, typés Parc doivent être porteurs d'un ancrage local et de qualités identifiées. Cette identification aux côtés des consulaires, de l'ADT ou autres institutions et fédérations afférentes est fondée sur le croisement des diverses démarches de labellisation (Marques Parc et Saveurs, RTPAB, Labels divers et variés) pour créer l'occasion de mettre en exergue par micro-territoires et par filières ces produits, services, événements, sites et actions qui font l'originalité et l'identité du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Les Maisons sont porteuses d'un Programme d'animation propre aux maisons. Elles peuvent aussi accueillir ou diffuser des animations extérieures, l'ensemble constituant un Programme des Animations du Réseau. Ces animations en direction des différents publics ciblés mettent en valeur leur dimension participative et l'utilisation des ressources des acteurs et du réseau d'experts.

Les animations sont faites en fonction des compétences et des ressources des maisons et du réseau d'acteurs, mais il s'agit aussi d'innover pour étonner et donc de pouvoir aller au-delà des pratiques existantes. La diversité des situations – stages et ateliers techniques, randonnées à thème, expositions inter-actives, conférences-promenades, séjours citoyens, espaces de jeu, rallyes découverte...- doit s'adapter à la diversité des publics - résidents et néo-résidents, résidents secondaire, excursionnistes, familles, personnes porteuses de handicap, randonneurs, classes...-

Ce programme varié, constitue un ensemble lisible à travers un fil conducteur fondé d'abord sur la forme : sur une découverte active, vivante, conviviale, sensible et sur le fond à travers des thématiques communes, spécifiques sur une année ou par saisons.

Une Maison du Parc peut fonder son identité sur tout ou partie de ces fonctionnalités et de ces publics

	PUBLICS	Les habitants du PNR, premiers bénéficiaires et ambassadeurs du territoire (NB : ADT)	Les acteurs-relais - élus, enseignants, animateurs, accompagnateurs hébergeurs	Les experts techniciens spécialisés, chercheurs, précurseurs..	Les familles Parents, enfants et jeunes en apprentissage	Les randonneurs découvreurs	Les séniors hédonistes et curieux	Les personnes handicapées en quête de sensations
FONCTIONNALITES								
Fédérer / Créer du lien								
Informier / Former / Eduquer au territoire								
Animer, construire, diffuser un programme de médiation « typé Parc »								
Accueillir selon une éthique PNR								
Donner un conseil qualifié sur les ressources du PNR								
Diffuser les valeurs, compétences, savoir-faire, pratiques, patrimoines... du PNR								
Promouvoir et/ou commercialiser directement ou en tant qu'intermédiaire les produits et services typés Parc								
Etre novateur, porter des expérimentations, des recherches...								
Etre exemplaire sur le plan environnemental et/ou du développement durable								
Observer les publics et les pratiques								

Fait en trois exemplaires originaux à Montels, le

<i>Le responsable du site</i>	<i>L'organisme propriétaire du site</i>	<i>Le Président du Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises André ROUCH</i>
-------------------------------	---	---